

**“ Voix crues, voix dévoyées ”**  
**LES VOIX DE LA DISSIDENCE**

**Claire GILLIE**  
Psychanalyste  
Docteur en Anthropologie Psychanalytique

RESUME

Déclaration de guerre ou traité de paix ; ce sont par des paroles que l'on déclare des guerres, par des mots choisis que l'on signe des traités de paix. Cela ne saurait se faire sans le discours politique ni la voix qui le porte, quitte à ce que voix et parole entrent en dissidence. Allant jusqu'à opérer une coupure entre le son et le sens, la voix de l'homme politique peut s'effacer devant la parole du discours politique, comme elle peut à d'autres instants – dans sa matérialité sonore – user des artifices qui soumettront l'écoute des auditeurs à son emprise.

De quel emblème vocal l'homme politique se fait-il le porteur, lui, l'acteur d'un discours qui peut guetter l'effet d'une jouissance qui n'est pas celle de la « prise de la parole », mais qui fait jouer un nouage subtil entre « pulsion d'emprise » et « pulsion invocante » ? Quel est l'effet de cette voix, parfois « crue », parfois « dévoyée », qui n'est pas que « voix sonore » mais aussi voix pulsionnelle, et qui peut venir subvertir l'ordre de la parole et de la structure du discours ?

**“ Believable Voices, Misleading Voices ”**  
**THE VOICES OF DISSIDENCE**

ABSTRACT

Declaration of war or peace treaty; it is with words that war is declared, with chosen words that peace treaties are signed. This could not exist without political discourse, or the voice, which carries it, even if it means that voice and word enter in dissidence. Prepared to go as far as slicing between sound and sense, the voice of the politician can fade out in front of the words of a political discourse, as it can at other moments - in its sound materialism – using subtleties to subject the auditors to its influence.

Of which vocal emblem does the politician make himself the carrier, he, the actor of a discourse who can thrive on the enjoyment which is not the speech itself, but the subtle knotting between the “drive of influence” and the “invoking drive”? What is the effect of this voice, sometimes “believable”, sometimes “misleading”, which is not only the “sonorous voice” but also “impulsive voice”, and which can come to subvert word order and speech structure?

**“Voces Creídas, Voces Desviadas”**  
**LAS VOCES DE LA DISIDENCIA**

RESUMEN

Declaración de guerra o tratado de paz; son por las palabras que se declaran las guerras, por palabras escogidas que se firman los tratados de paz. Esto no sabría hacerse sin el discurso político ni la voz que lo lleva, con riesgo de que voz y palabra entren en disidencia. Yendo hasta operar un corte entre el sonido y el sentido, la voz del hombre político puede borrarse delante de la palabra del discurso político, como puede en otros instantes – dentro de su materialidad sonora - usar artificios que someterán la escucha de los auditores a su influencia.

De cual emblema vocal el hombre político se hace él, el portador, él, el actor de un discurso que puede acechar el efecto de un goce que no es el de la „toma de la palabra “sino que hace jugar un nudo sutil entre „ pulsión de apoderamiento “e „ pulsión invocante“.¿Cual es el efecto de esta voz a veces „creída“ a veces „desviada“ que no es solamente „voz sonora“ sino también „voz pulsiva“? ¿Y quien puede venir transformar el orden de la palabra y la estructura del discurso?

## “ Voix crues, voix dévoyées ” LES VOIX DE LA DISSIDENCE

**Claire GILLIE**

Psychanalyste

Docteur en Anthropologie Psychanalytique

“ *Voix crues, voix dévoyées* ” ... ; un titre qui joue avec les sons des mots à en faire perdre leur sens. Un titre qui semble donner le ton à un discours qu’il déguiserait sous le sens de l’humour ... Titre musical pourrait-on dire, qui joue avec le rythme, les répétitions, la symétrie, les variations sur des phonèmes ; titre à écouter, à entendre ... au risque des malentendus.

Un titre qui force l’écoute et invite aux associations de pensées<sup>1</sup> ...

Certes les *voix “ crues ”* - celles-auxquelles-on-a-cru - sont celles qui quêtent ou imposent que l’on y adhère, tant elles déploient leur pouvoir de conviction. Mais les voix “ crues ” en appellent aussi aux voix “ brutes ”, “ primales ”, celles qui ne sont pas encore “ cuites ” au sens levy-straussien<sup>2</sup> du terme au creuset de la civilisation ; celles qui éructent les mots plus qu’elles ne les sculptent, qui les vomissent plus qu’elles ne les modulent. Celles de ces dictateurs au ton “ sans réplique ”, au son desquelles tout ce qu’il y a de plus bestial et de plus violent en l’homme peut se donner le droit du passage à l’acte. A quels exploits, ou plutôt à quelles régressions la voix doit-elle se livrer pour articuler un discours qui puisse faire régner l’ordre de la barbarie ? Est-ce une voix qui se met au service des mots, ou une voix “ qui en rajoute ”, qui en rajoute même “ de son propre chef ”, au risque de faire de l’ombre aux paroles du discours ?

Ne sommes-nous pas ici devant un phénomène de *double-bind* étudié par les sociolinguistes à propos du *motherese* et du *babytalk*<sup>3</sup>, jalonnant les premiers dialogues qui peuvent devenir déviants entre l’enfant – encore *infans* – et la mère ou son substitut métaphorique ? “ *Si on parle à l’enfant en lui faisant entendre “l’impersonnalité” [...], si la voix de la mère, mal rythmée ou lointaine, rend désagréable, irritant, toxique, ce bain sonore dans lequel vit l’enfant, on constatera de graves difficultés dans l’élaboration de la personnalité du sujet* ”<sup>4</sup>. Lorsque de façon plus générale la voix entre en contradiction avec le sens des mots, lorsqu’elle se dévoie – se “ dé-voix ” - et entraîne derrière son sillage l’adhésion ou le rejet du sujet - indépendamment du message sémantique - on serait alors confronté à une forme de perversion de l’écoute. Prenant des voies de traverse, des chemins de traverses, la voix se ferait “ la *Traviata* ” du discours, c’est-à-dire la “ *dévoyée* ” au sens étymologique.

Ce sont des entretiens avec deux hommes politiques (menés dans le cadre d’une enquête en sociologie<sup>5</sup>) qui vont nous permettre d’éclairer cette problématique de la voix “ crue ” et de la voix “ dévoyée ”, posant la question du lien entre la matérialité sonore de la voix et “ l’objet-voix<sup>6</sup> ” tel que la psychanalyse s’en est saisi.

---

<sup>1</sup> Cet article fait écho à une communication faite sur le colloque « Voix et pouvoir politique » organisé à Nancy par APPOR le 8 novembre 2003.

<sup>2</sup> LEVI-STRAUSS, *Le Cru et le Cuit*, 1964.

<sup>3</sup> BOISSON BARDIES, B., *Comment la parole vient aux enfants*, Jacob Odile, Ville, 1996.

<sup>4</sup> GUILLARME, J.J., in *Education et rééducation en psychomotricité*, Paris, Hatier, 1982.

<sup>5</sup> « *Le Cantus Obscurior de la voix ; de sa résonance sociale* » fut la genèse de notre thèse, d’abord initiée en sociologie avant de se déployer dans le champ conceptuel de l’anthropologie psychanalytique (Ecole Doctorale de Paris 7) sous le titre : « *La voix au risque de la perte ; De l’aphonie à l’a-phonie* ».

<sup>6</sup> BAAS, B., *De la chose à l’objet ; Jacques Lacan et la traversée de la phénoménologie*, Peeters Vrin, Leuven, 1998.

## RJ OU LES NEUMES DU DISCOURS POLITIQUE

“ *Comment peut-on croire un seul mot de ses discours ? Même sa voix, elle est crue par personne !*”. C’est en ces termes que l’on me parla ainsi un soir de novembre 1999 d’un certain RJ<sup>7</sup> qui fréquentait la même mairie que celle dans laquelle avait débuté mon enquête, menée à l’époque dans le cadre d’une recherche en sociologie. Je rencontrais à l’époque des hommes politiques et des avocats afin de tenter de circonscrire la place qu’ils accordaient à la voix – la leur et celle de leurs collègues – dans l’efficacité de leurs discours ou plaidoiries. RJ me fut indiqué par plusieurs de ses collègues comme un sujet brillant, ayant de fortes ambitions politiques, mais piètre orateur ; mis à part l’exclamation rapportée plus haut, pour parler de lui, on l’imitait avec une voix sourde, des mots peu articulés, et des soupirs devant un constat qui faisait l’unanimité : “ il ne passait pas la barre !” ... La barre ? Pourtant il s’agissait bien d’une appréciation dédiée à un politique ... et non à un avocat !

Je décidais donc de joindre RJ afin de solliciter un rendez-vous. Ce fut difficile ; il avait entendu parler de moi et des répercussions de mes entretiens<sup>8</sup>. “ On ne va tout de même pas *perdre notre temps* à travailler notre voix maintenant dans les mairies; le pays a d’autres priorités !” me rétorqua-t-il avant de prétexter un rendez-vous de la plus haute importance. Au deuxième appel, je dus faire répéter tant la voix grasseyait en registre de poitrine : “ vous *perdrez votre temps* avec moi ; je n’ai rien à vous dire sur la voix, c’est futile !”. Ce fut lui qui me rappela deux semaines plus tard, la voix “ prise ” par un enrrouement flagrant et refaisant surface péniblement entre deux quintes de toux : “ j’ai appris que vous passiez prendre des questionnaires à la mairie ; passez toujours me voir ; j’aurai tout juste vingt minutes à vous consacrer ; de toute façon, c’est largement suffisant ... Bon passez, je n’aurai plus rien à *perdre* !” ... ” - “ ... Si ce n’est la voix ! ” n’ai-je pu m’empêcher de rétorquer, oubliant toute méthodologie propre aux entretiens menés dans un contexte de sociologie.

En me rendant à cet entretien, je pensais à l’hypothèse de quelque chose qui se jouait autour d’un “ risque de la perte ”, tant ce mot avait jalonné de façon redondante nos rares échanges ; là de plus, la perte faisait symptôme puisque l’aphonie semblait menacer assez cet homme pour qu’il accepte un entretien ... Ce fut moi qui me retrouvais ... sans voix, ou plutôt “ sans voix au chapitre ” ... ; dès qu’il me vit, il attaqua : “ je n’irai pas par quatre chemins : vous êtes sur la voix, moi, je suis sur le discours ! vous comprenez ... !”. S’en suivit une longue plaidoirie sur la structure du discours, ce que représentaient les années d’apprentissage pour peaufiner un discours, en faire un outil performant. “ Ça peut améliorer les choses d’avoir un appareil vocal qui enjolive les choses ; mais vous ne pouvez tenir la salle avec des fadaïses !”. Il donnait toutes les preuves d’une installation dans un déni dont il ne fallait pas le déranger, et son insistance à l’argumenter n’avait d’égal que son insistance à me réduire au silence ... Sa voix était mal placée ; le phrasé même de son discours sonnait faux ... Mes questions se trouvaient détournées de leur portée première attendue, *dévoquées*. Evoquant par exemple les ateliers de pose de voix, je lui demandais : “ pensez-vous qu’une sorte de préparation corporelle et psychique puisse améliorer l’efficacité de la prise de parole ? ”, il me répondit : “ oui, il vaut mieux faire ça après avoir été dîner ; c’est vrai ! C’est certainement pour cela que nos réunions sont mises à partir de 21 heures ! ”.

Alors, que je m’apprêtais à prendre congé, il m’annonça : “ je vais finir de vous persuader de l’importance de la structure du discours en vous montrant un de mes discours et comment je les prépare !”. Et j’eus alors la surprise de découvrir au-dessus d’un texte

<sup>7</sup> Les hommes politiques, rencontrés durant notre enquête entreprise dans le cadre d’une recherche de terrain en sociologie, seront désignés par des initiales qui ne permettent pas de les identifier.

<sup>8</sup> Des ateliers de “ pose de voix ” étaient en gestation dans les projets de la mairie.

<sup>9</sup> Problématique vers laquelle a bifurqué notre problématique en cours de recherche, car nous nous sommes rendu compte que l’absence de la matérialité sonore de cette voix renforçait l’attrait comme l’appel qu’elle exerçait dans le sujet et dans son rapport à l’autre.

calligraphié en larges arabesques toute une série de signes étrangement ressemblant à des neumes grégoriens qui semblaient là réinventés pour la circonstance. Tout était prévu et codé, et j'avais sous les yeux un document précieux, à savoir toute une partition de la voix indiquant les inflexions prosodiques, prévoyant les temps de silence, soulignant les "montées de ton" et leur descente, les pauses (transcrites avec des "points d'orgue"), les ralentis et accélérations de débit, les reprises de ton ..., les accentuations, l'interprétation avec des indications proches des didascalies : "*persuasif*", "*autoritaire*", "*sans réplique*", "*dubitatif*", etc. "Comme cela, je ne m'y *perds* pas ; je ne *perds* pas le fil !". "Et vous *gagnez* la foule à votre cause ? ", m'entendis-je lui renvoyer, tant à nouveau la prééminence du verbe "perdre" s'imposait chez cet homme dont la voix "ne tenait plus qu'à un fil". Il me "fusilla du regard" ...

... Tout était prévu, sauf que sa voix devait se faire l'interprète de cette partition sophistiquée ... et qu'elle était destinée à passer la rampe d'une écoute qui n'était pas forcément acquise à la cause du discours ! Cette voix "crue" au sens de brute, non travaillée, restait engoncée en sa source, étouffant dans l'œuf les mots articulés du discours, ne leur donnant aucune fluidité porteuse. "*Même sa voix, elle est crue par personne*" ... pas même par lui qui ne lui reconnaissait pas son existence dans le lien à l'autre ! Cette voix déniée, reniée, perdue dans les arcanes du corps occultait le discours et l'empêchait d'effectuer sa traversée vers l'autre. Recluse, elle ne pouvait ouvrir les écluses de l'écoute ; vaincue, elle ne pouvait con-vaincre.

Toute autre était l'approche de XL qui venait de nous faire don de grandes envolées lyriques sur la voix, avant d'avoir jeté la disgrâce sur son collègue ... et rival politique. La voix de XL ? "*Une voix qui vaut le détour*", m'avait-on dit !

## XL OU LES MOTS QUI " SE BUTENT " ET " VOUS BUTENT "

XL occupe une place centrale dans cette même mairie. Les gestes amples, mobiles, la voix est forte et emplit l'espace, espace qu'il tente à maintes reprises de réduire entre lui et l'autre. Il rapproche ma chaise que j'avais éloignée, attire vers lui le micro de mon magnétophone (ce qui provoquera une saturation de la prise de son) ... sans pour autant réduire l'intensité sonore de sa voix, me saisira le bras pour souligner quelques unes de ses paroles qui le font sourire avant même qu'elles ne soient prononcées ; de persuasive, sa voix se fait intrusive ! Elle laisse peu de place à mon questionnement, et je dois guetter des pauses entre ses " envolées lyriques " pour tenter de rétablir un duo.

Mais laissons le parler ...

XL ; (...) ce nouveau " Monsieur Z. " ; il faut aller l'entendre dans une salle ; son discours est plutôt du genre langue de bois – donc ce n'est pas d'un intérêt ... mais il a une manière de parler ! Moi il me rend admiratif ! Il a une voix qui " porte " (dit avec imitation d'une voix ronde, grave et forte), qu'il vous prenne individuellement ou collectivement, c'est une capacité extraordinaire ; à côté de Mitterrand qui donnait l'impression de (... hésitations ...) enfin pas de murmurer – mais qui donnait l'impression de faire des confidences à 15 000 personnes ... Moi je l'ai vu deux, trois fois en meeting, c'est fascinant, c'est incroyable ; il y avait 15 000 personnes devant ; **on avait l'impression qu'il faisait des confidences à tout le monde !** ... Ça, c'est des trucs ! moi, je ne suis pas à ce niveau là

Il fit ce tour d'horizon des voix de son entourage en exerçant sa voix à les imiter, changeant de posture, me faisant penser à ces comédiens qui procèdent à des "échauffements" corporels et vocaux avant de commencer leur prestation. Je ne me trompais pas, car grâce au subterfuge d'un "vous" anonyme et collectif, il retrouva "sa voix à lui", imposante, presque pontifiante, et joignant le geste à la parole, laissa bientôt transparaître sa "jubilation" à vivre son propre déploiement vocal.

(...) moi je crois que la voix est intimement liée aux postures corporelles qu'on adopte ; vous ne pouvez avoir une voix qui porte si vous êtes recroquevillé sur vous-même ou avec un pupitre qui vous arrive là. Et en même temps vous êtes dans des séances de travail un peu conviviales un peu tendues, quasi intimes au sens de très centrées, ... Ya un exemple précis ; **quand vous avez dix ou quinze personnes à animer, vous prenez le pouvoir si vous êtes debout ; et votre voix est au-dessus de tout le monde ; votre voix, elle descend, elle écrase ... je veux dire ... elle s'écrase sur tout le monde ;** c'est archi-connu ça ! ... (*Dans un murmure, comme en écho*) ; c'est peut-être archi-connu, mais **c'est jouissif !**

Alors que son regard s'adressait au-delà des murs à un public fictif, la prise de conscience de son lapsus lui fit me jeter un coup d'œil ... Ce qui a suivi fut en droite ligne avec ce qui a précédé, comme si ce lapsus qui avait fait fonction d'écueil dans le flux vocal ricochait maintenant sur d'autres lapsus en chaîne.

(...) un jour, pour moi, tout d'un coup le débat est devenu passionnel , et à ce moment là moi je trouvais que ce qui avait été dit était totalement con ou injuste – car ça, ce sont les deux choses qui me révoltent – et là comme on dit, je parle ; on ne me retient pas ; et là la voix s'élève, au sens propre du terme, elle est moins maîtrisée car quand on est en peu en colère, **les mots se butent ... enfin je veux dire ... vous butent les uns contre les autres**, s'entrechoquent, mais donc (...) ça c'est les moments où on m'interpelle sur ma voix ; on pourrait me dire alors “ n'élève pas la voix ”. Alors, il y a des fois où c'est fin, et des fois où ce n'est pas fin du tout ; au deux sens du terme de “ fin ” (rires) ; c'est pas même astucieux, et c'est bien la pire des choses qui puisse arriver ! **Ça c'est la voix passionnelle ... je veux dire ... professionnelle !**

A travers ses mots qui eux aussi butaient et luttaient contre le flot grandiloquent de sa toute-puissance vocale, tout se disait déjà de cette jouissance à ériger sa voix dans l'espace du silence d'accueil qui lui était offert ... M'interrogeant sur mes propres associations de pensées à l'écoute de cette voix envahissante, la phrase qui suivit m'ôta tout doute quant à une interprétation abusive.

(...) oui, l'appréhension d'autrefois s'arrête, surtout quand je sens (...) les gens en face, que je sens en face, que ce que je dis passe, les tressaillements des uns et des autres ... mais (...) quand je sors d'une intervention publique devant plein de gens et que ... j'ai l'impression d'un immense soulagement ... **et je me disais quelque part, psychanalytiquement, je me demande ... si c'est pas un peu comme faire l'amour ...** si il n'y a pas un peu de ça dans le moment de la prise de parole ... pas dans une réunion comme ça, mais quand c'est un truc important, devant 2000 ou même 500 personnes ; en tout cas – je ne sais pas si les psychanalystes se sont interrogés là-dessus – je crois qu'il y a des études qui ont été faites sur les avants-centres des équipes de football qui marquent des buts , hein ..., je sais même pas ; il y a des gens qui ont dit un jour que **c'est une forme d'orgasme** ; et je me dis qu'il y a dans la prise de parole à ces moments là quelque chose qui est équivalent !

Comment ne pas entendre dans ce discours un éloge de la jouissance vocale, en son ressenti intime comme en la domination qu'elle exerce sur une foule subjuguée, jouissance explicitée par Michel Poizat dans son ouvrage *Vox Populi, Vox Dei*<sup>10</sup> ? Mais comment ne pas frémir à l'idée de la violence à l'autre qu'elle représente, violence à son écoute qu'elle “ écrase ”, “ bute ” ... ?

## QUAND LA VOIX PREND LE POUVOIR SUR LES MOTS; APPROCHE “ SOCIOLOGIQUE ”

Ces deux exemples “ pris sur le vif ” dans un lieu d'exercice du pouvoir politique illustrent bien l'enjeu de jouissance – qu'elle soit déniée (RJ) ou magnifiée (XL) - qui se tapit derrière la matérialité sonore de la voix. Qu'elle donne ou ne donne pas “ son-sens ” au discours, sa fluidité propre peut en faire dévier le cours, en faire “ dérailler ” le déroulement temporel dans le trajet qui en pousse le flux vers l'autre. Qu'elle se rétracte

<sup>10</sup> POIZAT, M., *Vox populi, vox Dei, (Voix et pouvoir)* Métailié, Paris, 2001.

comme chez RJ, ou qu'elle quitte l'étiage de la parole comme chez XL, elle laisse entendre la pulsion qui en appelle à l'écoute de l'autre. Forçant l'auditeur fourvoyé à une sorte d'écartèlement entre son et sens, cette voix *dévoyée* qui cherche à faire *croire* au discours, substitue à la prise en considération des essences du discours, l'expérience concrète de sa matérialité sonore.

D'image sonore, elle devient "image eidétique" de la parole, au sens psychologique du terme : c'est-à-dire représentation imaginaire hallucinatoire d'une parfaite netteté. On croit écouter une parole ; on n'en entend que le contour sonore, un masque chatoyant qui en défigure les traits ! Elle donne l'illusion même de parler d'elle-même, livrant l'auditeur tout de même vigilant et scrupuleux à l'époché, le doute de l'interprétation.

Envisager ce paradigme d'un *double-bind* tissé par le sens d'une part et le son d'autre part, c'est donner à la dialectique parole-voix le sens qu'Hegel lui confère, à savoir reconnaître la séparabilité des éventuelles contradictoires (parole et voix) et faire de la résonance sociale – que j'appelle pour ma part "boucle socio-phonatoire"<sup>11</sup> – un révélateur et un amplificateur de la voix certes comme marqueur, mais surtout comme régulateur social<sup>12</sup>.

Conférer à la voix un pouvoir social, c'est lui reconnaître des aspects sociologiques, en la reliant à sa dépendance avec "l'horizon d'attente"<sup>13</sup> de l'auditeur, et en lui reconnaissant ses aspects illocutoires<sup>14</sup> et communicationnels propres. Écoutons à ce propos AB, un autre politique, également enseignant et jouant sur les changements de registres vocaux lorsqu'il passe d'une profession à l'autre :

AB : Il fut tout un temps où le PC parlait comme Marchais ; il y a un style Balladur<sup>15</sup>. Il y aurait certainement quelque chose à faire, mais c'est dans un autre registre ; ce sont les mêmes mots qui reviennent, ... ça, ça a été déjà fait ! Et ça, ça intervient forcément dans le discours ; **tu ne peux pas dire "lutte de classe" comme tu dis "taux de croissance"**. Je crois qu'il y a des mots qui sont plus chargés de valeurs symboliques, je pense, et donc on ne peut pas les dire d'un point de vue phonatoire de la même façon.

Conférer à la voix un statut de régulateur social, c'est lui reconnaître également des *fonctions* sociales<sup>16</sup> – fonction irénique (maintenir la concorde), fonction phatique (maintenir le contact), fonction symbolique, fonction sémantique (la voix fait sens), fonction sémiologique (la voix fait signe) – qui entrent en résonance avec les fonctions sociales de l'écoute : fonction interprétative et fonction herméneutique étant les principales. Une femme, FA – très impliquée dans les actions sociales organisées par la mairie – en témoigne à sa façon, ... façon qui laisse apparaître cette fois encore le spectre de l'aphonie.

FA : j'ai fait un travail pour que ma voix, malgré son zézaïement, elle passe ; c'était un travail en fait sur le discours ... enfin, je ne sais plus ... sur la manière de faire passer ce qu'il y a à dire. C'était aussi un travail un peu sur la voix, car on apprend aussi à respirer, à structurer son discours, à , (...) je ne sais plus ce que je voulais dire (...) à **faire des blancs** ; mais moi, je n'ai pas fait de travail, c'est à force d'écouter les autres, à force de me dire que je ne serai pas entendue tant que j'aurai cette attitude et que j'aurai cette voix là, (...). J'avais **peur que ma voix, elle se perde** dans la foule ... j'en avais peur comme de ces premières poignées de main qu'il faut serrer à droite et à gauche ... enfin la voix je la garde (...) mais je la module de façon différente peut-être maintenant

<sup>11</sup> Par analogie avec le phénomène de régulation de la voix par l'oreille dit boucle audio-phonatoire.

<sup>12</sup> Dans cette approche où nous croisons plusieurs champs conceptuels, cette notion de "régulation sociale" est à entendre dans un sens utilitariste, prenant appui sur la matérialité sonore de la voix, et non selon les axes développés par Michel Poizat.

<sup>13</sup> JAUSS H.-R., *Pour une esthétique de la réception*, coll. Tel, Gallimard, trad. de l'allemand par Claude Maillard, Paris, 1978.

<sup>14</sup> JAVEAU, C., *Prendre le futile au sérieux*, Cerf, Humanités, Lonrai, 1998.

<sup>15</sup> idem.

<sup>16</sup> Calquées sur les modèles de la linguistique et de la psycho et socio-linguistique, et reprises de nos jours par les théories de la communication.

Dans cette “*boucle socio-phonatoire*”, la voix entre donc en “résonance” avec l’horizon d’attente de l’auditeur. Devant le risque de rencontrer un écho hostile, il se peut alors qu’elle use d’artifices, de pouvoir de séduction pour que la résonance se fasse adhérence. Comment l’auditeur ou le public s’inscrit-il dans cette résonance sociale lorsque la matérialité sonore de la voix témoigne d’un certain éréthisme (excès, excitation), voire d’un certain hybris (démessure de son intensité, du flot vociférateur) quand la voix quitte l’étiage de la structure du discours.

Quand la voix “en rajoute” et exige en retour une acuité d’écoute qui va jusqu’à la sidération, c’est qu’elle endosse alors à l’insu le plus souvent des auditeurs d’autres fonctions. On pourrait désigner sous le terme de “fonction agoniste” sa façon de prendre le pouvoir sur celui de la parole, en bloquant les effets de celle-ci au niveau des récepteurs, à savoir ceux qui écoutent. On pourrait aussi se risquer à inventer le concept de “fonction prétéritive”, à partir de l’évocation de la “prétéritivité” : figure de rhétorique par laquelle on déclare ne pas vouloir parler d’une chose dont on parle néanmoins par ce moyen. Pensons à l’interdit qui fut apposé à un jeune chercheur sociologue qui travaillait sur la musique en prison et avait rassemblé des instruments à prêter aux prisonniers : “*les instruments si vous voulez, mais ne les faites jamais chanter en chœur ; et évitez de leur faire jouer la même chose !*”. On voit la peur d’un renversement de pouvoir ; et si l’énergie d’une jouissance collective de “chanter d’une seule voix” prenait le pas sur le verbe interdictif et créateur des lois de répression, mettant en faillite une forme de régulation sociale ?

Enfin, parmi les autres propositions que peuvent nous suggérer les figures de la rhétorique, on laissera une large place à la “*tmèse*”. Une *tmèse* est une figure microstructurale de rhétorique qui se range dans la famille des tropes. Elle consiste en la séparation des deux éléments d’un mot composé (ou d’une locution), par une suite qui s’y intercale, coupant l’unité signifiante de la chaîne qu’ainsi elle rompt ; il s’agit souvent de la coupure d’un mot-outil<sup>17</sup>. On rappellera que pour qu’il y ait trope, il faut qu’il y ait intrusion, dans un segment de discours d’un terme occurrent ne renvoyant pas à son sens habituel. La *tmèse* se démarque des autres figures tropiques en ce sens qu’elle interfère à l’intérieur même des groupes fonctionnels. L’utilisation récente de cette figure dans un contexte d’analyse musicale en ethnomusicologie<sup>18</sup>, nous a convaincue de la pertinence de ce court élément qui en venant faire irruption dans une longue chaîne ayant elle-même sa cohérence, parvient à capter l’attention, jusqu’à faire perdre la perception de la matrice structurelle de la musique en question. S’agissant de la voix, plus que distorsion du signifiant, elle parasiterait donc celui-ci au même titre qu’un autre signifiant intercalé ou superposé à la chaîne signifiante, jusqu’à “prendre l’avantage” sur le discours et occuper le devant de la scène. Elle opèrerait là une véritable intrusion sémantique qui viendrait détourner le sens premier de la parole, le détourner, le *dévoier*.

Un autre phénomène musical nous permettra d’appuyer ce propos. Nous citerons pour exemple cette voix “rance” décrite par Caterina Pasqualino chez les gitans d’Andalousie<sup>19</sup>, ou cette voix dite “de toréador”. Débordant les écluses du conduit phonatoire<sup>20</sup>, elle peut se saisir d’un mot d’une *saeta*, en pleine Passion ; quel n’est pas l’étonnement du béotien de voir alors les têtes des auditeurs, jusqu’ici baissées dans le plus

<sup>17</sup> Cf. l’exemple : *ils mangèrent donc les pommes, bien vieilles, de terre donnée* in MOLINIE, G., *Dictionnaire de rhétorique*, Le livre de poche, Paris, 1992.

<sup>18</sup> Nous faisons ici référence à un séminaire de Julien MALLET présentant ses travaux au laboratoire d’ethnomusicologie du Musée de l’Homme.

<sup>19</sup> Caterina PASQUALINO, *Dire le Chant (les gitans flamencos d’Andalousie)*, CNRS Editions de la maison des sciences de l’homme, Paris, 1998.

<sup>20</sup> Claire GILLIE, « Et la voix s’est faite chair ; naissance, essence, sens du Geste Vocal », in *Le geste musical*, Cahiers de Musiques traditionnelles, Georg, 2002

profond recueillement, se redresser, et un "Olé" de mise à mort jaillir des gorges jusqu'ici closes dans le silence!

### UNE VOIX "SI-REINE" ... ; DE SON POUVOIR DE SEDUCTION

Le discours politique dans sa dimension de captation de l'autre, renvoie à ce mythe du pouvoir des sirènes, où la parole est débordée par l'enjeu pulsionnel de la voix, trompant l'auditeur sur la jouissance à portée d'oreille. C'est ce que Julien Samanni évoque à son tour en cherchant à expliquer en quoi la voix serait une « voix insistante » :

(...) La voix insiste...Elle débusque l'objet perdu, lui donne forme. Elle le re-dessine comme le sonar le fait des objets enfouis sous la mer (...)

Sous la pression de la matérialisation vocale et sous la pulsion invoquante, la signification perd de sa prégnance. Elle est débordée par l'épaisseur de l'objet-voix. Une séduction opère alors. Elle s'offre comme lieu à un passé qui n'a pas eu lieu: "la jouissance de l'objet même du désir y est posée comme accessible". Le meurtre du symbole y est mis en scène. La séduction fait passer le mot pour la chose. ( ... ) Il faut être attaché pour pouvoir y résister. ( ... ) Les rameurs ne s'y sont pas trompés. Ils ne veulent rien entendre et ... galèrent.<sup>21</sup>

Cette sorte de tissage serré entre séduction, captation, jouissance, désir et pulsion, Paul-Laurent Assoun y fait écho, faisant de la voix de la sirène l'emblème pulsionnel par excellence, mais dans la mesure où il renvoie l'autre – l'auditeur - à son écoute :

(...) toute séduction par l'autre est aussi, séduction par soi-même au moyen de l'autre (...) Les voix des Sirènes ne sont pas tant séduisantes par ce qu'elles disent que par cette "captation" qu'elles produisent. (...) ces "porte-voix" que sont les Sirènes permettent à l'intéressé de s'interpeller en quelque sorte (...) On comprend le formidable emblème pulsionnel que constitue la voix-de-sirène : c'est ce désir de l'Autre qui "vient chercher" ses "auditeurs" et fait écho à leur propre "tropisme" de jouissance<sup>22</sup>.

Derrière l'homme politique veillerait donc cette figure féminine de la sirène, guettant l'effet d'une jouissance qui n'est pas celle de la « prise de la parole », mais qui fait jouer un nouage subtil entre « pulsion d'emprise » et pulsion invocante. C'est ce qu'exprime Alain-Didier Weill<sup>23</sup> faisant de la prise de parole, une opération de déprise de la voix. ... jusqu'à faire se « méprendre » l'auditeur aimerions-nous rajouter.

Prendre la parole, comme l'on dit, masque ce qui, dans cet acte même, désarrime nécessairement autre chose, cette chose, cet objet, qui n'a l'air de rien, cette chose qui paraît si négligeable et qui pourtant, au cœur du fantasme, occupe parfois la place d'un objet capital, bien qu'il soit hors représentation : la voix. Prendre la parole, c'est en somme se déprendre de la voix. Pour étrange que cela paraisse à certains, ne pas parler – plus exactement ne pas répondre, dans ce cas précis – peut renvoyer à la rétention de cet objet voix.

Les mots s'effacent donc devant les voix de ceux qui savent faire parler les mots, en voulant faire pourtant de la parole un « acte politique ». La voix, détachée des mots, mène sa vie pulsionnelle indépendante, comme les mythes ne cessent de le mettre en scène. Jean-Michel Vives nous rappelle que chez la petite sirène, la voix « en tant que telle disparaît derrière la signification dans l'acte de parole [...] elle occupe le devant de la scène se faisant pure matérialité sonore <sup>24</sup>».

<sup>21</sup> Julien SAMANNI, L'entre-deux-textes, in Revue PATIO, n°11, 1988.

<sup>22</sup> Paul-Laurent ASSOUN, P.L., *Leçons psychanalytiques sur Le regard et la voix, Fondements*, tome1&2, Anthropos, Paris, 1995.

<sup>23</sup> Alain DIDIER-WEILL, *Transmission, transgression, forclusion dans la voix maternelle*, in J.-M. VIVES, (dir.), *Les enjeux de la voix en psychanalyse dans et hors la cure*, Presses Universitaires de Grenoble, 2002, p. 102.

<sup>24</sup> J.-M. VIVES, *Pour introduire la question de la pulsion invocante*, in J.-M. VIVES, (dir.), *Les enjeux de la voix en psychanalyse dans et hors la cure*, Presses Universitaires de Grenoble, 2002, p. 10.

## L'EXERCICE DU POUVOIR COMME EXERCICE ILLICITE DE LA JOUISSANCE

“ Emportés par la foule, qui nous roule ” ... chantait Edith Piaf ... “ S'emportant ” dans leur grandiloquence verbale certains orateurs politiques font tout ce qui est en leur pouvoir pour que la voix “ porte ” ... que la foule soit “ emportée ” par le flux vocal devenu vague subversive. Au-delà de la scission entendre-écouter, “ ouïr ” devient “ jouir ”.

Les “ grands orateurs ” depuis les premiers temps de l'antiquité et des civilités ont toujours travaillé l'art de la prise de parole et de son habillage vocal auprès des “ grands comédiens ” ou metteurs en scène<sup>25</sup>. Nous emprunterons à Bernard Noël qui fait parler une comédienne amateur, Anna, un descriptif sans pareil de la jouissance de l'acte phonatoire qui ne peut venir qu'étayer la thèse psychanalytique de l'objet voix comme objet de jouissance. Que ce soit le plaisir de sentir en soi se distiller la saveur des mots appris - “ *je jouissais de cette pénétration verbale parce qu'elle était en moi bien plus vive que l'autre* <sup>26</sup>”, que la rencontre du corps avec l'appropriation des sons de la langue “ *c'est un plaisir sans pareil que cette copulation vocale dont les mouvements sont aussi bien des pulsions de sens que des flux de vie* <sup>27</sup> ”, le destinataire demeure dans tous les cas l'autre. Et il fait dire à Anna ce qui pourrait le mieux accréditer cette hypothèse d'une voix “ crue ” qui fait dévoyer l'écoute : “ *Je ne crois pas ce que je viens de dire. Je le rends crédible dès que ce n'est pas moi qui le dis mais ma bouche, et cette langue qui bande au milieu pour faire jouir la foule* <sup>28</sup> ”.

Laissons S. Rabinovitch traduire cela en termes appartenant au champ psychanalytique : “ *Le “ Jouis ” du “ J'ouïs ” va sans paroles, avec le son des trognons de mots ; la jouissance de l'ouï, enclose dans l'entendu de la voix, capture et localise la jouissance inscrite au cœur de l'Autre (...)* <sup>29</sup>”.

Capable de faire dévoyer le sens d'un discours politique ou d'une prière, de quel pouvoir satanique la voix s'autorise-t-elle à user ; à quel “ pousse-à-jouir ” et à quel “ pousse-à-faire-jouir ” livre-t-elle l'orateur et à travers lui la foule ? Michel Poizat dans son ouvrage *La voix du diable*, rappelle que si la séduction est une des stratégies de Satan, le nom même de Satan la dénonce.

(...) (*Shaitan* an arabe : celui qui “ lie avec une corde ”), celui qui aliène la liberté de l'autre, celui qui l'enjôle, (enjôler : racine en-geôler, emprisonner ; on ne manquera pas de remarquer au passage que ce dernier terme est utilisé essentiellement à propos de la voix, ou de la parole, à la rigueur du sourire). Mais celui qui séduit, et nous retrouvons là le sens profond de diable déjà relevé, c'est celui qui sépare, qui divise, qui emmène à l'écart (sens premier du latin *seducere*<sup>30</sup>)

Allant jusqu'à opérer une coupure entre le son et le sens, la voix s'efface devant la parole comme elle peut à d'autres instants – dans sa matérialité sonore – user des artifices qui soumettront l'écoute des auditeurs à son emprise. Si d'autre part Michel Poizat a montré dans le même ouvrage comme dans *Le cri de l'ange*<sup>31</sup> “ la dimension de jouissance extatique qu'elle (la voix) comporte <sup>32</sup>”, s'il a insisté sur la voix comme “ l'instrument privilégié de cette fusion quasiment toujours référée soit au divin, soit à l'angélique ”, il s'agit ici d'une déviance de cette jouissance : l'extase devient adhésion aveugle, et la

<sup>25</sup> Claire GILLIE , « Variations sur la voix des enseignants », in *Au commencement était la voix*, sous la direction de MF Castarède et G. Konopczynski Eres, 2005.

<sup>26</sup> Bernard NOËL, *La langue d'Anna*, Editeur P.O.L., Paris, 1998, p. 8.

<sup>27</sup> Ibid. p. 31-32. .

<sup>28</sup> Ibid. p. 25.

<sup>29</sup> RABINOVITCH, S., *Les Voix*, Champ freudien, Seuil, Paris, 1974.

<sup>30</sup> Michel POIZAT, *La voix du diable*, Métailié, Paris, 1991.

<sup>31</sup> Michel POIZAT *L'opéra ou le cri de l'ange, (essai sur le jouissance de l'amateur d'Opéra)*, Métailié, Paris, 1986.

<sup>32</sup> Michel POIZAT, *La voix sourde*, Métailié, Paris, 1996.

fusion se fait sidération, faisant violence au libre arbitre. La voix comme tmèse interférant dans le flux sonore de la parole, opère la scission écouter-entendre chez le récepteur.

(...) l'exercice d'un pouvoir symbolique s'accompagne d'un travail sur la forme qui, comme cela se voit bien dans le cas des poètes des sociétés archaïques, est destiné à attester la maîtrise de l'orateur et à lui acquérir la reconnaissance du groupe (...) Hitler, dont la ressemblance avec Charlot est surprenante, est l'homme de la domination par la **parole**<sup>33</sup>.

La prise de pouvoir par le **verbe**, qui donc y songeait alors? La fascination du discours légitimant par la violence la mystique communion à une foule qui se laisse emporter par la **voix**<sup>34</sup>.

Alors qu'en est-il de ce duel du son et du sens quand il s'agit de faire adhérer l'autre à des idées ? Qu'en est-il de l'écoute de l'autre-auditeur oscillant entre la musicalité de la matérialité sonore de la voix, et l'attraction de cette « pulsion invocante », l'appel de l'objet-voix ? Qu'a pu nous en faire entendre la psychanalyse<sup>35</sup> ?

Freud en ouvrant la question de l'hypothèse de l'inconscient nous permet de penser une « voix pulsionnelle » (affiliée au corps pulsionnel), qui peut entrer en conflit avec la « voix organique » (sous tutelle de l'anatomie). Rappelons qu'« une pulsion est quelque chose qui pousse à jouir de son objet, et le social [...] participe au contraire de la résistance à l'attraction de cet objet<sup>36</sup> ». Freud repère et privilégie un certain nombre d'objets (oral, anal) concernés par ce qu'il appelle les pulsions partielles : mais la voix n'y figure pas. C'est à Lacan qu'il reviendra, dans les années 60, de démonter le concept freudien de la pulsion, en lui affiliant le concept d'objet a, et en renforçant la dimension de « l'aspécificité » de l'objet déjà repérée par Freud. Il va compléter la liste des objets partiels freudiens par « le regard » (surtout) et par « la voix », réservant « l'objet voix » à l'approche des voix hallucinées des psychotiques. Dans *Totem et Tabou*<sup>37</sup>, Freud pose, comme instance de jouissance absolue, « le père de la horde », édictant un interdit auquel lui-même ne se soumet pas. Puis il imagine le meurtre, la suppression de cette instance ; cela va laisser des traces indélébiles chez les frères, à l'origine d'une loi pacifiante organisant famille et société. Cette loi sera intériorisée en chacun par identification puis incorporation de ce père, avec pour conséquence l'instauration de la conscience morale et de la religion perpétuant ce père dont il ne « reste » que le Nom. Dans toute cette construction freudienne, la voix n'est pas développée comme telle, et pourtant, une place tout à fait prégnante lui est accordée avec la figure sonore du schofar.

Lacan dans son *Séminaire l'Angoisse*<sup>38</sup>, s'appuyant sur les avancées de Reik<sup>39</sup>, fera du schofar un « reste » du père en sa version totémique, lui aussi incorporé. Il confère ainsi à la voix pulsionnelle (prise dans l'altérité et traversée par « de l'Autre ») sa double appartenance aux registres de l'oralité et de la vocalité. C'est ainsi que la voix se trouve de Lacan promue au statut de « reste » (de cette jouissance absolue), « objet-déchet », ou « feuilles mortes » de cette voix objectalisée. Il la présente également comme « impératifs interrompus du Surmoi » « dont la manifestation vocale peut finir, dans la pathologie, par être véritablement obsédante<sup>40</sup> ». Lacan souligne également sa dimension temporelle, qu'elle présentifie dans le continuum sonore qui soutient l'articulation signifiante. Mais, il rajoute que si la voix semble liée à la chaîne signifiante, il n'est pas évident qu'elle puisse

<sup>33</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>34</sup> Joël DUVIGNAUD, *Rire et après*, Essai sur le comique, Paris, Desclée de Brouwer, 1999.

<sup>35</sup> La synthèse qui suit est empruntée à Claire GILLIE, « De la aфонia como « a » fonia. De la voz perdida como objeto perdido [De l'aphonie comme « a » fonie. De la voix perdue comme objet perdu] », in *Desde el Jardín de Freud* N° 8 Facultad de Ciencias Humanas, Colombie, 2008.

<sup>36</sup> Michel POIZAT *Vox populi, vox Dei, (Voix et pouvoir)* Métailié, Paris, 2001, p. 285.

<sup>37</sup> S. FREUD, *Totem et tabou*, trad. de Totem und Tabu, reed. 1965, Paris : Payot, 1913.

<sup>38</sup> J. LACAN, *Le Séminaire Livre X, L'angoisse*, 1963, Paris : Le Seuil, 2004.

<sup>39</sup> Th. Reik, *Rituel. Psychanalyse des rites religieux*, Paris : Denoël, 1975.

<sup>40</sup> Michel POIZAT, *La voix du diable*, Métailié, Paris, 1991, p. 193-195.

être liée au sujet émetteur qui l'énonce, puisqu'elle suppose, chez le psychotique, l'existence « d'un autre » auquel il attribue « la voix liée au propre message du sujet qui le produit<sup>41</sup> ». Par ailleurs, Lacan nous montre, avec le stade du miroir<sup>42</sup>, qu'entre 6 et 18 mois, l'enfant né sans corps se constitue alors un corps<sup>43</sup>. Nous rajoutons qu'alors, il va « se constituer » un langage au moyen de sa voix pour passer « du vocal au vocable<sup>44</sup> ». Avec la rencontre avec l'image spéculaire, il se détache du « petit autre », précurseur de « l'objet a ». On voit donc combien la voix et la parole sont dans un rapport ambigu, puisque comme le souligne Michel Poizat « la voix est dans le même temps le support du signifiant, elle fonde donc à ce titre la coupure d'avec la jouissance, mais elle est aussi trace de cette jouissance première à jamais perdue<sup>45</sup> ». Plus tard Lacan parlera plus « du manque de l'objet que d'objet perdu [...] Ce mot de perdu est en effet ambigu puisqu'il renvoie à l'idée que cet objet fut un temps acquis puis perdu. Il renvoie aussi à l'idée qu'il pourrait être éventuellement retrouvé<sup>46</sup> ».

D'une méprise à l'autre, d'un dérapage à l'autre, paroles et voix crues ou dévoyées, mêlées ou dissociées sont parties prenantes d'un acte politique : politique du sujet sous l'emprise de ses conflits pulsionnels, politique du « plus fort » qui de la voix, qui de la parole, politique du social se faisant régulateur - mais aussi parfois amplificateur - du débordement pulsionnel. Les voix de la dissidence n'ont pas encore dit leur dernier mot. Car encore de nos jours, la musique des mots peut se faire cri sous la torture, la voix des discours et des chants peut redevenir « cri pur » à l'aube de la mort imposée. Voix crue, elle cherche cependant à trouver sa résonance en une foule qui résisterait – résistance se faisant insistance - à la sidération des voix dévoyées ...

Laissons à Bernard Lavilliers<sup>47</sup> la voix et les mots de la conclusion qui se refuse à clore le discours :

Y a du sang sur le trottoir  
 C'est sa voix, poussière brûlée  
 C'est ses ongles sur le blindé.  
 (...)  
 Il vivait avec des mots  
 Qu'on passait sous le manteau  
 Qui brillaient comme des couteaux.  
 Il jouait d'la dérision  
 Comme d'une arme de précision.  
 (...)  
 Y a du sang sur mon piano  
 Y a des bottes sur mon tempo.  
 (...)  
 La musique a parfois des accords majeurs  
 Qui font rire les enfants mais pas les dictateurs.  
 (...)  
 La musique parfois a des accords mineurs  
 Qui font grincer les dents du grand libérateur.  
 (...)  
 De n'importe quel pays, de n'importe quelle couleur.

<sup>41</sup> Michel POIZAT, *Variations sur la voix*, Paris : Anthropos, Economica, 1986, p.204.

<sup>42</sup> Dans une autre acception que celle développée par Alain Delbe.

<sup>43</sup> Cf. Françoise DOLTO, avec sa dialectique « Image Inconsciente du Corps » vs « Schéma Corporel ».

<sup>44</sup> Cette thèse constitue notre travail de recherche actuel.

<sup>45</sup> Michel POIZAT, *Variations sur la voix*, Paris : Anthropos, Economica, 1986, p.15. (À propos de La leçon de musique de Pascal Quignard : « voix perdue et objet perdue » p.17à 21).

<sup>46</sup> Michel POIZAT, *Variations sur la voix*, Paris : Anthropos, Economica, 1986, p.18.

<sup>47</sup> Bernard LAVILLIERS 1986, Big Brother Company.

La musique est un cri qui vient de l'intérieur.

Ecoute chanter la foule  
Avec les mots qui roulent et font battre son cœur.  
De n'importe quel pays, de n'importe quelle couleur.  
La musique est un cri qui vient de l'intérieur